

REMISE DU PRIX « ENTREPRISE » DE L'AFDD

Paris, 18 février 2019

L'AFDD a remis, le 18 février dernier, ses prix du concours Entreprise aux six lauréats que le jury avait choisi de distinguer.

Le premier prix, récompensé d'une dotation de 2.000 euros, a été décerné à Madame Sophie Lière, qui a soutenu en 2017, à l'Université de Paris II, et sous la direction du professeur Stéphane Braconnier, une thèse portant sur « L'innovation technologique dans les contrats publics d'affaires ». Les mentions spéciales, dotées chacune de 1.000 euros, ont été attribuées à Laetitia Lopez, pour sa thèse sur « L'action en justice des parties prenantes dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise » (Lyon III, dir.Blandine Rolland) et à Aude Bernard, pour son ouvrage « Sûretés et droits européens » (Toulouse, dir.Cécile La Gallou). Quant aux trois mentions dotées de 500 euros, elles sont revenues à Karl Lafaurie, de Bordeaux, avec un ouvrage portant sur « La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité », à Amal El Aouadi, de Clermont-Ferrand, avec un travail intitulé "When CSR meets the stock market : the role of investor attention", et à Olivier Wirz, de Paris II, avec un ouvrage consacré aux sociétés au nom collectif au XVIIIème siècle.

Dans son discours, le président de l'AFDD, Jacques Mestre, qui présidait le jury, a tenu à souligner l'excellence des thèses ainsi primées, retenues parmi 49 déposées lors de ce concours, la diversité des sujets traités et des domaines abordés (droit public, droit privé, droit comparé, histoire du droit, finance) et aussi celle des Universités distinguées à travers leurs jeunes chercheurs puisque cinq d'entre elles ont été honorées. Il a également tenu à remercier vivement son prédécesseur, Daniel Tricot, qui a lancé ce prix Entreprises il y a quelques années, ainsi que le nouveau Secrétaire général de l'AFDD, le professeur Hugo Barbier, qui a pris une part très active dans le bon déroulement de ce concours. Jacques Mestre a enfin tenu à souligner que la thèse de Madame Sophie Lière, dotée du premier prix, avait été préparée dans le cadre d'une convention Cifre, c'est-à-dire d'un partenariat qui réunit très opportunément l'Université et une entreprise (ou une structure professionnelle) dans la conduite d'un travail doctoral : une voie assurément d'avenir que l'AFDD souhaite promouvoir dans le cadre du soutien qu'elle a pour mission d'apporter aux jeunes chercheurs qui entreprennent cette voie difficile mais ô combien féconde du doctorat !

Un très sympathique déjeuner dans les locaux de France-Amériques, réunissant une bonne trentaine de professionnels, a clos cette belle manifestation, qui devrait préluder à bien d'autres puisqu'un prix Famille vient d'être lancé au début de cette année, et que d'autres

sont annoncés dans les tout prochains mois. Une belle occasion, également, de souligner combien les déjeuners mensuels thématiques de l'AFDD, toujours superbement organisés par Maître Ariane Guignot-de Guillenchmidt, montent en puissance en permettant aux professionnels présents d'échanger dans un cadre amical sur des thèmes d'actualité. Prochain déjeuner : le lundi 25 mars, avec l'intervention du député Philippe Folliot, qui nous parlera des ressources maritimes françaises, insuffisamment exploitées par notre pays !